

Bella vita

Le magazine de Retraites Populaires

numéro 45_ septembre 2015

Dossier spécial

Transmettre son bien immobilier: quelles incidences?

Patrimoine

Tout le monde y court!

Le vécu de nos clients

Jean-Daniel Favrod-Coune collectionne les légendes

Bien vivre

La reconnaissance des héros ordinaires





Transmettre sa maison, ça se prépare!

page 3

Sommaire

- Editorial** 3
Transmettre sa maison, ça se prépare !
- Dossier spécial** 4-7
Transmettre son bien immobilier: quelles incidences ?
- Patrimoine** 8-9
Tout le monde y court !
- Le vécu de nos clients** 10-11
Jean-Daniel Favrod-Coune collectionne les légendes
- Finance** 12
Place à la chirurgie ambulatoire
- Immobilier** 13
L'Athénée se met au solaire
- Bien vivre** 14-15
La reconnaissance des héros ordinaires
- Nos actualités** 16
L'ombre du Tilleul d'Henri-Daniel Golay

Vos rendez-vous

- La Nuit des musées**
Lausanne
26 septembre 2015
- Conférences Retraites Populaires**
Plusieurs dates et lieux
Voir p. 6
- Marché d'automne**
Nyon
3 octobre 2015
- Festival Salamandre**
Théâtre de Beausobre, Morges
Du 23 au 25 octobre 2015
- Lausanne Marathon**
Lausanne
Du 24 au 25 octobre 2015
- Comptoir régional d'Echallens**
Echallens
Du 4 au 8 novembre 2015
- Forum de la prévoyance 2015**
ECAL, Renens
6 novembre 2015
- Exposition « Architectures »**
Collection de l'Art Brut, Lausanne
Du 13 novembre 2015 au 1^{er} mai 2016
- Forum économique de Glion**
Glion
13 novembre 2015
- Mérite sportif vaudois**
Gland
3 décembre 2015

Vos offres

- La Nuit des musées**
50 x 2 invitations à gagner
Samedi 26 septembre 2015
Lausanne et Pully
- Festival Salamandre**
25 x 2 invitations à gagner
Du 23 au 25 octobre 2015
Théâtre de Beausobre, Morges
- Comptoir régional d'Echallens**
25 x 2 invitations à gagner
Du 4 au 8 novembre 2015
Echallens
- Exposition « Architectures »**
25 x 2 billets à gagner
Du 13 novembre 2015 au 1^{er} mai 2016
Collection de l'Art Brut, Lausanne
- « LHC Emotion »**
10 livres sur le Lausanne Hockey Club à gagner
- Spectacle « Joseph_kids »**
12 invitations (2 adultes + 1 enfant) à gagner
Dimanche 13 décembre 2015
Théâtre de Vidy, Lausanne
- Spectacle « ROBOT »**
10 x 2 invitations à gagner
Mercredi 6 janvier 2016
Théâtre de la Marive, Yverdon-les-Bains
- Festival International de Ballons**
35 vols captifs à gagner
Du 23 au 31 janvier 2016
Château-d'Œx

Vous faites partie des près d'un tiers de résidents vaudois qui êtes propriétaires d'un objet immobilier ou souhaitez le devenir? Vous êtes alors sans aucun doute conscient de la valeur patrimoniale qu'il représente, en particulier en ce qui concerne son transfert à vos héritiers ou à d'éventuels acheteurs. Pour vous aider dans vos démarches afin de régler la transmission de ce bien immobilier ou de la préparer, Retraites Populaires consacre son cycle de conférences d'automne à ce thème important. Un sujet que vous aurez tout le loisir de découvrir également dans le dossier de ce magazine, qui vous exposera les différentes possibilités qui s'offrent à vous lorsque vous êtes décidé à transmettre votre résidence. Une telle transmission

se prépare en effet avec soin, et suffisamment à l'avance. Cela commence donc ici, à la lecture de nos lignes!

« Pour vous aider, Retraites Populaires consacre son cycle de conférences à ce sujet important »

Nous vous emmènerons également dans des domaines aussi variés que la course à pied, les énergies renouvelables ou encore la thématique des proches aidants, au gré des différents articles qui constituent ce nouveau numéro de Bella vita, à la lecture duquel nous vous souhaitons beaucoup de plaisir! Et n'oubliez pas de vous rendre à l'adresse retraitespopulaires.ch/vos-offres muni(e) de votre code affiché en page 2 ci-contre, pour participer à « Vos offres »!



Philippe Doffey
Directeur général

Suivez-nous pour gagner

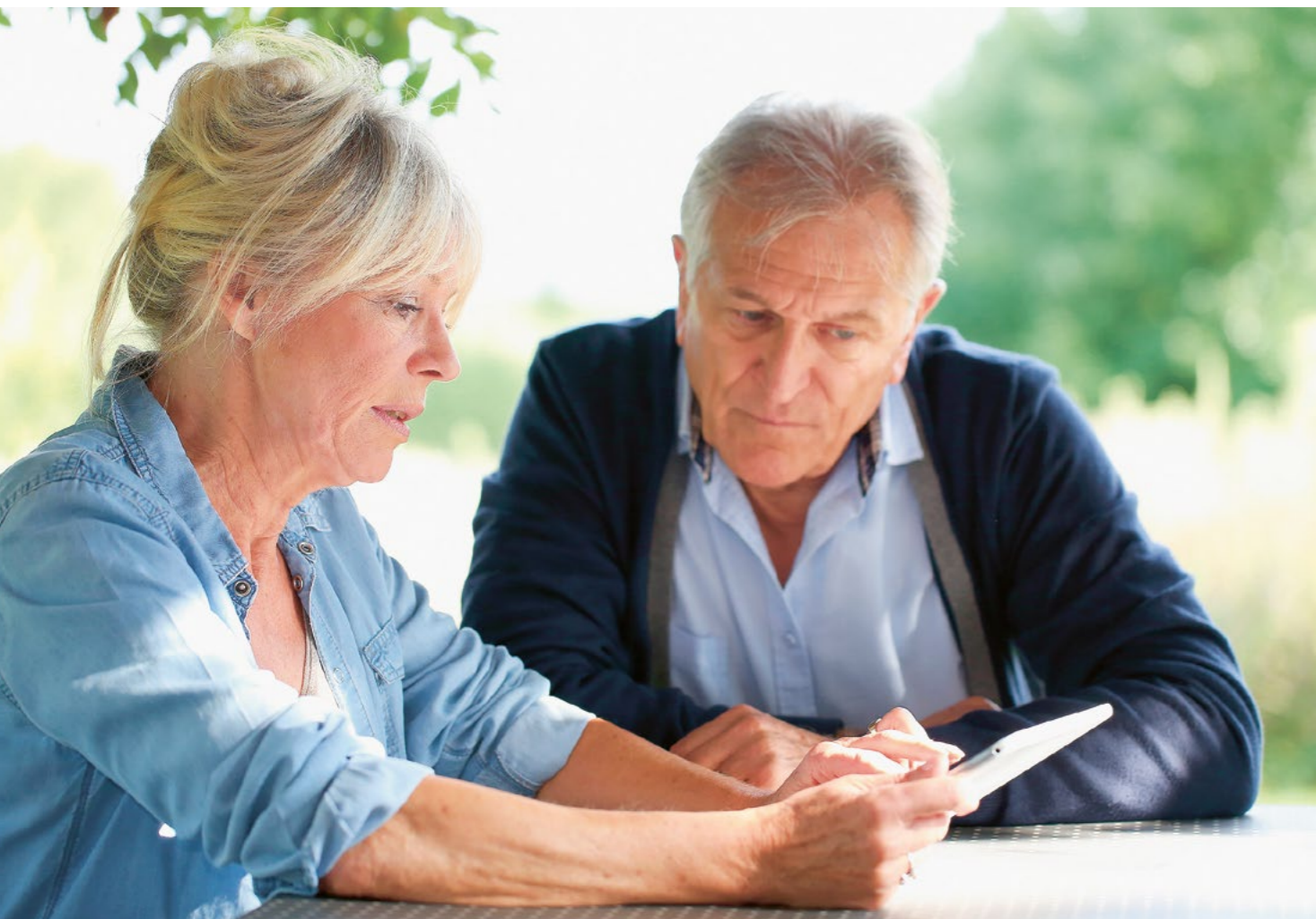
Des entrées pour Caribana festival, des accès au musée, des places de cinéma, un iPad Air, un gril à gaz ou même un vol en montgolfière. Une dizaine de fois par année, Retraites Populaires propose sur son site internet retraitespopulaires.ch des concours mettant en jeu des lots variés. Le meilleur moyen de ne pas passer à côté est de garder le site parmi les favoris, mais surtout de suivre Retraites Populaires sur les réseaux sociaux, où nous relayons également ces actions, entre autres informations et conseils pratiques.



Transmettre son bien immobilier:

page 4 quelles incidences?

Pour un tiers de la population vaudoise, l'immobilier est une valeur sûre qui constitue l'un des fondements de son patrimoine. Il apparaît donc judicieux de le considérer comme une classe d'actifs à part entière lorsqu'il s'agit de son transfert à ses héritiers. D'autant qu'entre vente, donation et succession, la palette des solutions est vaste. Le maître mot: anticiper.



Une publicité horlogère désormais bien connue décreète que jamais l'on ne possèdera complètement sa montre. Tout au plus en sera-t-on le gardien pour les générations futures. Et s'il en allait de même avec ses biens immobiliers? Chèrement acquis et durement entretenus, ne vont-ils finalement pas profiter aux enfants, si ce n'est sous la forme de domicile, du moins de manière pécuniaire? Il est bien évident que la plupart des gens qui accèdent à la propriété immobilière sautent le pas pour se créer un espace de vie conforme à leurs aspirations profondes. Au niveau du canton de Vaud, cela représente une proportion de 31,5% de la population résidente, soit un peu moins que la moyenne suisse située à 37,5%. Mais à ces quelque 240'000 propriétaires se posera inmanquablement la question d'une transmission de leurs biens. Une question qui mérite assurément anticipation et réflexion dans la mesure où les réponses sont multiples, varient d'un canton à l'autre et doivent nécessairement s'adapter à chaque situation. Entre vente, donation et succession, la palette est en effet suffisamment vaste pour considérer les différentes options possibles.

Vendre son bien immobilier

La vente, qu'elle soit forcée pour raisons financières ou décidée de son plein gré, aura plusieurs incidences. La première concerne les fonds du 2^e pilier. Si ceux-ci ont été mis à contribution pour la constitution de fonds propres lors de l'achat, comme la loi le permet, ils devront, dans la plupart des cas, obligatoirement être remboursés et cela, aussi longtemps qu'aucun cas de prévoyance (invalidité, retraite) n'est survenu. Cette obligation de rembourser, qui se limite au produit de la vente, n'est pas déductible du revenu imposable. De plus, dans un tel cas, il ne faut pas oublier de demander la restitution de l'impôt prélevé au moment du retrait des fonds du 2^e pilier. Le remboursement à la caisse de pensions aura pour avantage d'améliorer les prestations de la prévoyance professionnelle.

Deuxième incidence et de taille: l'impôt sur les gains immobiliers. Par gains immobiliers imposables, on entend la plus-value correspondant au montant entre le prix de vente et celui de l'achat qui a eu lieu généralement plusieurs années auparavant, montant

dont sont déduits les impenses (soit les dépenses faites dans le but d'apporter une plus-value durable à l'objet immobilier) et les frais (notaire, inscription au Registre foncier...). Plusieurs facteurs sont ensuite pris en compte pour déterminer le taux d'imposition, soit la durée de possession du bien immobilier et le fait que ce dernier servait ou non de domicile principal à son propriétaire. A noter que le taux d'imposition varie entre 7% et 30% dans le canton de Vaud. Le produit « net » de la vente devrait être utilisé pour renforcer sa prévoyance vieillesse. Il pourra par exemple servir à un rachat facultatif d'années de cotisations au sein de la caisse de pensions (s'il existe des lacunes de prévoyance au sein de celle-ci) ou à la constitution d'un produit d'assurance dans le cadre de la prévoyance individuelle (3^e pilier).

On aurait également tort d'oublier l'option de la vente en viager. Peu courante en Suisse, elle offre pourtant un double avantage au vendeur: l'obtention d'un complément de revenu viager (rente) assorti du versement d'un capital à la signature du contrat (bouquet) et le droit d'usage et d'habitation (usufruit) de l'objet immobilier jusqu'au décès du vendeur. Pour ce qui est de l'acheteur, tout l'intérêt réside dans le prix de vente, nettement inférieur au marché, pour autant qu'il ne conclue pas un tel contrat avec une personne à la longévité de Jeanne Calment. Rappelons que la doyenne des Français est en effet décédée à 122 ans, soit trois décennies après avoir vendu sa maison en viager à son notaire qui, finalement, l'aura payée trois fois!

Donner en toute transparence

La deuxième option consiste à effectuer une donation, soit un contrat qui doit revêtir une forme authentique devant notaire. On ne saurait trop recommander dans ce cas de figure d'agir en toute transparence vis-à-vis de l'ensemble des héritiers. C'est d'ailleurs pour garantir l'égalité de leurs droits qu'un pacte successoral, accepté par l'ensemble des parties, vient généralement compléter l'acte de donation. A noter que la donation peut être assortie d'un usufruit ou d'un droit d'habitation. La première disposition représente le droit exclusif d'utiliser un bien dont une autre personne est propriétaire et d'en percevoir les revenus. Le droit d'habitation est un droit restreint d'utilisation d'un bien



immobilier (exclusivement le droit d'habiter). En d'autres termes, un couple peut, par exemple, très bien continuer à vivre dans l'habitation dont les enfants sont devenus propriétaires suite à une donation. Dans de telles occasions, le fisc va également frapper à la porte du donataire et prélever un impôt sur les donations, basé sur les 80% de l'estimation fiscale du bien, montant dont sont déduites les dettes du donateur reprises par le donataire. Le barème de l'impôt est progressif et dépend du lien de parenté et du montant reçu. A noter que le conjoint est totalement exonéré de l'impôt sur les donations. Cette exonération est, par année, de CHF 50'000 pour un enfant et de CHF 10'000 pour toute autre personne bénéficiaire de la donation.

Si, après avoir effectué une donation en faveur de ses héritiers, une personne devait envisager un séjour en EMS, quels seraient ses droits à un coup de pouce de la part des prestations complémentaires de l'AVS/AI, sachant que le coût moyen d'une journée dans un tel établissement vaudois revient à CHF 315,20, dont un peu plus de la moitié est à charge du résident? Cette occurrence donne généralement lieu à de savants calculs. Ce qu'il faut retenir c'est que la valeur nette de la donation (fortune dessaisie) est prise en compte dans le calcul du droit à une prestation complémentaire de l'AVS/AI. De ce fait, en cas de refus d'octroi d'une prestation complémentaire de l'AVS/AI, le donataire devra prendre en charge ce qu'il manque au résident en EMS pour payer son séjour, et ce jusqu'à concurrence de la valeur nette de la donation.

La transmission d'un bien immobilier sera le thème des conférences Retraites Populaires, qui auront lieu comme suit:

Yverdon-les-Bains: jeudi 1^{er} octobre 2015 à 18h, Y-Parc

Nyon: jeudi 8 octobre 2015 à 18h, Salle du Conseil communal

Vevey: jeudi 29 octobre 2015 à 18h, Hôtel Astra

Pully: jeudi 5 novembre 2015 à 18h, Centre Général Guisan

Inscriptions:
retraitespopulaires.ch/conferences

La sérénité avant tout

La dernière option à considérer concerne la succession immobilière qui intervient en cas de décès. Si les biens immobiliers sont situés dans le canton de Vaud, les héritiers vont devoir s'acquitter solidairement d'un impôt, progressif selon le lien de parenté et le montant total reçu. Pour déterminer l'impôt sur les successions, les immeubles sont comptés à hauteur de 80% du montant de leur estimation fiscale, montant dont sont déduites les dettes du défunt à l'ouverture de la succession (prêt hypothécaire par exemple) et, le cas échéant, la valeur de l'usufruit en faveur par exemple du conjoint survivant. A noter que ce dernier est totalement exonéré de l'impôt sur les successions. Cette exonération est de CHF 250'000 pour les descendants du défunt et de CHF 10'000 pour les autres héritiers. Rappelons enfin que le concubin survivant est considéré comme une personne n'ayant aucun lien familial avec le défunt.

De ce petit aperçu entre donner, vendre ou conserver son bien immobilier, la conclusion s'impose: chaque cas est unique. Tout au plus peut-on dire qu'une vente permet de clarifier la situation en facilitant la clé de répartition de l'héritage ou qu'une donation devrait intervenir suffisamment tôt, avec un usufruit en contrepartie pour en limiter l'impact sur les éventuelles prestations complémentaires futures de l'AVS/AI. Dans ce contexte, la seule véritable constante à dégager d'une telle thématique tient avant tout à la transparence d'un processus qui doit être anticipé suffisamment tôt pour en éviter les écueils les plus néfastes. De la même manière qu'une retraite se présente sous les meilleurs auspices si elle a été préparée avec soin, le transfert de propriété est chose plus aisée si elle a été rigoureusement planifiée. Comme les incidences sont multiples, mieux vaut les considérer avant qu'elles ne gâchent une belle sérénité familiale.

page 7

Vos questions, nos réponses:

Patrick Oyon, sous-directeur, responsable du Service conseil clients, Retraites Populaires

Que faire si l'on possède un bien immobilier tout en estimant que les revenus à la retraite seront insuffisants ou tout juste suffisants?

Tout d'abord, il ne faut pas attendre le moment de la retraite pour se poser cette question. Il est ainsi judicieux d'établir un budget pour la retraite bien avant que celle-ci n'arrive. A cet égard, on peut affirmer que l'estimation des dépenses est plus complexe que celle des revenus! Lorsque le budget est (presque) déficitaire, il s'agit, pour combler la lacune au niveau des revenus, de constituer une prévoyance individuelle qui permettra d'aborder la retraite en toute sérénité. Cette prévoyance peut évidemment être financée avec ses propres revenus. Il existe aussi une autre possibilité: augmenter le prêt hypothécaire et consacrer les fonds ainsi dégagés au financement de la prévoyance individuelle, voire au remboursement du versement anticipé ou au rachat d'années de cotisations dans le 2^e pilier. Une augmentation du prêt hypothécaire doit, de préférence, être envisagée bien avant l'âge de la retraite.

Quels produits de prévoyance individuelle recommandez-vous pour aborder la retraite en toute sérénité?

Le produit idéal reste la rente viagère qui garantit, à vie, un revenu complémentaire aux rentes du 1^{er} et du 2^e pilier. Notons qu'il existe aussi la possibilité d'associer la rente viagère avec une rente certaine. Le paiement de cette dernière est limité dans le temps et permet ainsi de bénéficier d'un revenu complémentaire durant les premières années de la retraite.

Dites-nous

Olivier Feller, Directeur de la Chambre vaudoise immobilière, Conseiller national

Fiscalement, quelle solution privilégier lors d'un transfert de propriété immobilière à ses héritiers?

Dans l'absolu, la situation la plus favorable aux héritiers est celle qui se présente au moment du décès du propriétaire du fait de l'exonération de 250'000 francs par descendant (par exemple 500'000 francs si le propriétaire avait deux enfants), le (la) conjoint(e) étant exonéré(e) de l'impôt. La donation entre vifs reste une autre possibilité de disposer d'un bien immobilier et devra être examinée au cas par cas à l'aune de critères déterminants tels le niveau de l'estimation fiscale, le montant de la dette hypothécaire et l'espérance de vie du donateur.



Que pensez-vous de la vente en viager?

Certes, cette possibilité de transférer son bien immobilier existe. Mais il faut bien être conscient que cette forme de vente à tempérament comporte certains risques du point de vue de la sécurité du droit. Un exemple: qu'en est-il en cas de problème de solvabilité de l'acquéreur? L'inscription d'une hypothèque au nom du rentier peut être un moyen pour celui-ci d'assurer ses arrières.

En cas de donation, que recommandez-vous au donataire?

D'une façon générale, la donation implique que l'on soit attentif au principe de l'égalité de traitement entre les descendants, aux aspects fiscaux et aux règles du dessaisissement. Celles-ci prévoient en effet qu'une donation peut être reprise, sans limitation dans le temps, avec toutefois la prise en considération d'un amortissement de 10'000 francs par année à déduire de la valeur initiale de la donation. Afin que celle-ci ne soit pas un cadeau empoisonné, les conseils avisés d'un notaire sont recommandés.

Si rien n'a été prévu dans une succession, comment s'assurer que tout se passe bien?

Il y a parfois des tensions qui surviennent entre les héritiers au moment d'une succession. Dans un premier temps, je peux leur recommander de se mettre d'accord à l'unanimité sur un expert immobilier, lequel va définir une valeur objective. La phase de conseil, en particulier à propos des aspects fiscaux liés à la succession, est du ressort d'un autre spécialiste. Les héritiers pourront s'appuyer sur l'aide d'un notaire, d'une fiduciaire ou d'un avocat spécialisé en matière de succession avant même d'envisager le partage ou la vente de l'immeuble.

Tout le monde y court!

page 8

Phénomène populaire ayant explosé ces dernières années dans le canton de Vaud, les courses pédestres sont partout et attirent toujours plus de monde. Décryptage d'une *success story* qui a réussi à toucher tous les âges et toutes les catégories de la population.

De prime abord, on aurait tendance à les qualifier uniquement de manifestations sportives, mais leur aspect social et populaire a fait entrer, au fil des années, les courses pédestres dans le patrimoine immatériel vaudois. Chacun de ces événements, et ils sont nombreux dans le canton, est avant tout une occasion de vivre une expérience communautaire et de faire la fête. La fête du sport, oui, mais aussi celle de la convivialité et du vivre ensemble. Car pour une grande partie des participants, si la performance reste importante, c'est avant tout le désir de prendre part à un événement populaire, souvent entre amis, qui les amènent à s'inscrire et à prendre le départ. Le succès est tel que la plupart de ces courses pédestres battent chaque année des records de participation, le Lausanne Marathon ayant même décuplé son affluence, passant de 1'472 participants à sa création en 1993 à 14'620 l'année dernière. Mais alors, qu'est-ce qui fait donc ainsi courir les Vaudois?

Comme une évidence

Il y a encore une trentaine d'années, les courses pédestres étaient l'apanage des athlètes professionnels, des sportifs avérés soucieux de maintenir leur condition physique ou encore de militaires de carrière. Mais, petit à petit, la santé prenant plus de place dans le débat public, une prise de conscience générale s'est formée autour des bénéfices pour le corps de l'exercice physique. Changer ses habitudes ou se lancer des défis pour être en meilleure santé est ainsi devenu une tendance. Manger plus sainement, contrôler son taux de cholestérol, réduire sa consommation d'alcool ou encore arrêter de fumer sont autant de moyens d'y parvenir. Bouger et faire du sport s'inscrit logiquement dans cette pensée. Et quand il s'agit de sport, la course à pied apparaît comme le choix le plus naturel, ne nécessitant ni technique complexe à acquérir, ni équipement lourd et onéreux. C'est un sport que l'on peut pratiquer toute la vie

et qui permet de réaliser des progrès, même à un âge avancé. De plus, de grandes et célèbres courses comme le Marathon de New York, par exemple, ont aidé à populariser la discipline.

Ambiance de fête

Dès lors, la démocratisation des courses pédestres n'a cessé de prendre de l'ampleur. Et pour accueillir ce large public, les organisateurs ont adapté leur offre, en élargissant les catégories. Pros, amateurs, enfants, seniors, Nordic walking, walking, etc. Il y en a vraiment pour tout le monde. On y vient seul, entre amis, en famille ou en équipe de collègues. Que l'on y court pour soi ou pour une cause, l'idée est de se fixer un objectif personnel et de prendre du plaisir en tentant de l'atteindre. Le tout dans une ambiance qui prend de plus en plus des allures de festivals, avec un grand choix d'animations le long du parcours ou en marge de la compétition, que cela soit des concerts, des expositions ou encore des dégustations de produits du terroir. La VullyRun, semi-marathon qui se déroule dans les vignobles du Vully, propose même un concept innovant aux participants, avec un parcours rythmé de stands de dégustation de vins et produits de la région: les coureurs à la recherche d'une performance passeront leur chemin, alors que les bons vivants prendront quant à eux le temps de joindre l'effort des jambes au plaisir des papilles.

L'embaras du choix

Du côté de Lausanne, la ville se devait de tenir son rang de capitale olympique et compte pas moins de deux grandes courses d'envergure internationale avec les 20 km de Lausanne au printemps et le Lausanne Marathon en automne. Deux événements majeurs pour le sport vaudois, qui attirent près de 23'000 participants pour le premier et près de 15'000 pour le second. Et qui constituent une



La presse spécialisée a classé le Lausanne Marathon parmi les vingt plus beaux marathons du monde.

très belle carte de visite pour la ville de Lausanne. A Noël, c'est la Midnight Run qui égaie, de nuit, les rues de la capitale vaudoise. L'occasion pour de nombreux participants de se déguiser en sapin ou en Père Noël, dans une ambiance magique.

Ailleurs dans le canton, on peut également citer, sans être exhaustif car la liste serait beaucoup trop longue, les 10 km de Payerne, la course A travers Pully, le semi-marathon des Côtes de l'Orbe, le semi-marathon de la Côte, la course A Travers Prilly ou encore la course A Travers Aigle. Le tour du Chablais et le Tour du Pays de Vaud, quant à eux, se déroulent en plusieurs étapes, comme un championnat, à plusieurs endroits. Une mention spéciale est faite ici au Défi du Vignoble, événement organisé en mai par le personnel en formation (apprentis, maturants et stagiaires HEG) de Retraites Populaires. Le choix est donc immense pour qui souhaite se lancer un défi tout en se faisant du bien...

Pour en savoir plus :

swiss-running.ch

justmoveyou.ch

Le beau succès du Lausanne Marathon

On dit volontiers du Lausanne Marathon qu'il figure parmi les plus beaux du monde, avec son parcours le long du lac Léman. L'épreuve a lieu chaque année depuis 1993, traditionnellement le dernier dimanche d'octobre. Le premier Lausanne Marathon fut organisé à la suite de l'inauguration du Musée Olympique. Il constitue aujourd'hui l'une des épreuves sportives les plus importantes du canton de Vaud, attirant près de 15'000 participants, dont plus de 2'500 étrangers de plus de 30 nationalités. Il propose différentes catégories: marathon, semi-marathon, 10 km et courses enfants. L'aire d'arrivée, située en face du Musée Olympique comprend un espace où se déroulent des concerts et des spectacles pour enfants. Retraites Populaires est partenaire du Lausanne Marathon depuis 2015.

lausanne-marathon.com

Jean-Daniel Favrod-Coune

page 10 collectionne les légendes

Bien plus qu'un instrument de musique, une guitare électrique est un objet culte qui symbolise à lui seul le mythe qui entoure le monde du blues et du rock. Pour en parler, impossible de trouver meilleur ambassadeur que Jean-Daniel Favrod-Coune, collectionneur passionné.

Tout d'abord, il nous reçoit dans son magnifique chalet deux fois centenaire les bras grands ouverts et un sourire éblouissant sur les lèvres. Manifestement, Jean-Daniel Favrod-Coune est heureux de partager ce moment en notre compagnie et la bonne humeur dont il fait part est contagieuse. Une fois les présentations faites, ses premiers mots vont pour son amour de jeunesse: sa toute première guitare, offerte par sa maman lorsqu'il avait 15 ans et qui signifie tant pour lui. Cette guitare sèche, il l'a suspendue au plafond du hall d'entrée, non sans lui avoir greffé de belles ailes d'ange. « Je n'arriverai jamais à m'en séparer et je l'aime trop pour l'enfermer », explique-t-il ému et espiègle à la fois. « Alors je lui ai donné des ailes et lui ai dit que le jour où elle le souhaitait, elle pourrait s'en aller. Elle est toujours là ». Des mots qui en disent long sur l'âme poétique du monsieur.

Histoires multiples

Les guitares rythment la vie de Jean-Daniel Favrod-Coune, qui en possède aujourd'hui plus de 250... Au sol, sur les murs et même au plafond, elles habitent littéralement tout l'espace de sa maison, comme autant d'êtres vivants se murmurant leurs histoires. Des histoires que Jean-Daniel ne se lassera jamais de raconter, du simple hasard à l'anecdote la plus croustillante. Et quand il vous en parle, ses yeux pétillent d'une joie communicative. Au milieu de ces

fidèles compagnes, le regard du visiteur se perd. Puis retombe à chaque fois sur des modèles d'exception. Là, une Stratocaster Fender, édition limitée confectionnée par un sculpteur. Ici, une Minarik, modèle unique en érable ondé, commandée chez le fabricant à Los Angeles et sur le manche de laquelle l'artiste a pris soin de graver la mention « Especially handmade for Jean-Daniel Favrod-Coune ». Ou encore ici, cette splendide Fender plaquée d'une estampe japonaise en tissu, dont Jean-Daniel explique le procédé de fabrication avec tant d'enthousiasme.

Les parents et les amis

L'amour de Jean-Daniel pour la guitare est intimement lié à sa vie de famille et à la relation avec son père, feu notaire et syndic de Château-d'Œx. Lorsque sa mère lui offre sa première guitare pour ses 15 ans, son père, plus enclin à la musique classique, reste sceptique. Après trois mois de pratique, Jean-Daniel parvient toutefois à le séduire en lui jouant de manière impeccable *La Bourrée* de Bach. Des années plus tard, l'histoire se répétera, dans un autre registre, lorsque Jean-Daniel décide de quitter la faculté de droit pour se consacrer au journalisme, au grand regret de son père. Le talent de son fils le surprendra une fois encore lorsqu'un beau jour, des clients se trouvant dans l'étude du notaire lui demandent s'il a par hasard un lien de parenté avec ce Favrod-Coune qui écrit

si bien dans la Revue Automobile... Et le rock dans tout ça? Après avoir fait ses premières gammes sur une guitare électrique prêtée par un copain lorsqu'il était adolescent, Jean-Daniel en achète une lui-même avec l'argent gagné en donnant des cours de ski. Au fil des années, il joue avec des amis et monte un groupe qui reprend les classiques rock et blues des années 50 et 60. Aujourd'hui, il préfère jouer seul chez lui sur ses guitares, aime passer du temps à les entretenir et à les contempler. C'est parmi elles et leurs légendes qu'il se sent le mieux. L'accord parfait!

A cœur ouvert

Un rêve

Que la vie continue telle qu'elle est...

Une rencontre

Au pluriel: celle des trois dames que j'ai le plus aimées

Un souvenir

Le jour où mon père s'est rendu compte que j'existais

Un conseil

Que l'être humain réfléchisse plus et mieux

Un regret

Aucun, c'est stérile

Un message

Ne soyez pas superstitieux, ça porte malheur...



Bio express

Jean-Daniel Favrod-Coune est né le 13 janvier 1947 à Château-d'Œx, où il effectue sa scolarité. Il fait ensuite son gymnase à Lausanne, où il obtient sa maturité en latin-languages. Après deux années de droit, il bifurque vers une carrière de journaliste et commence un court stage à l'Agence télégraphique suisse (ATS). Passionné de sport automobile, il décroche alors une place de stagiaire à la Revue Automobile, où il restera cinq ans. Il devient ensuite rédacteur régional à 24 heures pour le district Aigle et Pays-d'Enhaut. Il y restera là aussi cinq ans, après quoi il est engagé comme attaché de presse de Fiat Suisse, pour une durée de cinq ans, toujours. Il se met ensuite à son compte en tant que rédacteur et traducteur de textes publicitaires pendant vingt-deux ans, avant de prendre sa retraite à 60 ans et de se consacrer pleinement à sa passion des guitares et à leurs légendes infinies.

Place à la chirurgie ambulatoire

page 12

Depuis plus d'une année, un nouveau centre de chirurgie ambulatoire accueille les patients dans le périmètre direct du CHUV. Fruit d'un partenariat public-privé, il a été en partie financé grâce à un prêt de la Caisse de pension de l'Etat de Vaud (CPEV), gérée par Retraites Populaires.



L'avenir de la chirurgie passe de plus en plus par les soins ambulatoires, qui offrent une prise en charge plus rapide des patients ne nécessitant qu'une intervention légère et un retour de ces derniers à la maison le même jour. Cela permet de désengorger les blocs opératoires hospitaliers, qui peuvent ainsi se concentrer sur la chirurgie lourde. Le Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV) l'a bien compris et s'est doté récemment d'un centre tout spécialement voué à cette pratique. Le projet est le fruit d'une collaboration entre les secteurs public et privé. Y participent la Fondation de l'Hôpital Orthopédique, la société privée MV Santé, spécialisée dans la chirurgie ambulatoire et le CHUV.

Sept salles d'opération en tout

Ce centre de chirurgie ambulatoire a ouvert ses portes au mois de janvier 2014 et se situe à l'avenue de Beaumont, à proximité du CHUV et de l'Hôpital Orthopédique. Il est doté de six salles d'opération et d'un bloc pour les interventions dentaires. Le nouveau bâtiment est la propriété de la Fondation de l'Hôpital Orthopédique, qui a financé les travaux de construction, à hauteur de 16 millions de francs, grâce à

ses fonds propres et à un prêt de la Caisse de pension de l'Etat de Vaud (CPEV). La Fondation loue les locaux à MV Santé, qui y a installé son équipe spécialisée, constituée d'infirmières et de médecins anesthésistes. Les chirurgiens opérant les patients proviennent, quant à eux, tous du CHUV.

Bénéfique à tous niveaux

Ce partenariat tripartite offre de nombreux avantages. Outre la place et le temps gagnés, il permet des économies puisque les opérations ambulatoires sont plus efficaces que les interventions pratiquées dans des blocs opératoires conçus avant tout pour la chirurgie lourde. La Fondation de l'Hôpital Orthopédique y trouve aussi son intérêt. « Les loyers versés par MV Santé sont pour nous une source de revenu stable. Ainsi, nous pourrions financer la recherche en orthopédie », souligne Jean-Noël Jaton, son président. Enfin, et c'est le plus important, les patients bénéficient, grâce à ce nouveau centre de chirurgie ambulatoire, d'un service performant, prompt et léger, d'une prise en charge plus rapide évitant aussi une hospitalisation. L'évolution des technologies et la demande du public conduisent vers un recours toujours plus fréquent à la chirurgie ambulatoire. Lausanne et le canton de Vaud sont dès lors équipés pour répondre à cette tendance.

L'Athénée se met au solaire

page 13

Depuis le 31 mars 2015, le toit du bâtiment Athénée à la rue Caroline à Lausanne, où se situe le siège de Retraites Populaires, est équipé de panneaux photovoltaïques. Une installation qui s'inscrit dans la politique de l'entreprise en matière d'énergies renouvelables.



Le bâtiment Athénée constitue un point de repère bien connu dans le paysage urbain lausannois. Construit en 1954 pour y accueillir le siège de Retraites Populaires, il a traversé les décennies pour faire aujourd'hui figure de patrimoine architectural. Un tel édifice se devait d'évoluer avec son temps et s'inscrire ainsi dans les tendances et techniques actuelles.

Alimentation en direct

C'est désormais chose faite avec la mise en place de plus de 188 m² de panneaux photovoltaïques sur son toit. La puissance installée représente 29.9 kW, pour une énergie annuelle produite estimée à 30'000 kWh. Cette énergie sert à l'alimentation en direct des bureaux, représentant un taux de couverture des besoins annuels estimé à 6%. L'installation a été assurée par l'entreprise Alpiq InTec Romandie à Lausanne. Le coût d'investissement total se monte à CHF 80'000, dont CHF 26'000 de subvention directe. Grâce au recours à ces panneaux photovoltaïques, l'éco-

nomie réalisée chaque année par rapport à l'achat de courant s'élève à CHF 8'500.

Un assainissement exemplaire

En décembre 2012, après une étude de faisabilité, il a été décidé de procéder à un assainissement technique et énergétique de l'imposant complexe Athénée qui abrite les bureaux de Retraites Populaires ainsi que plusieurs locaux loués à l'Etat de Vaud et à quelques entreprises privées. Après avoir établi un plan des interventions ciblées, les mesures les plus efficaces ont été réalisées ces trois dernières années. Citons l'élimination des trois chaufferies à mazout et la connexion au réseau de chauffage à distance de la Ville de Lausanne, le remplacement des dernières fenêtres d'ancienne génération, la pose généralisée de vannes thermostatiques ainsi que l'équilibrage et le réglage des réseaux de distribution de chaleur. L'ensemble de ces mesures combinées a permis une économie d'environ 40% sur la consommation de chaleur et une diminution de près de 80% du

dégagement de CO₂ représentant près de 500 To par an ou 82'000 litres de mazout économisés chaque année ou encore l'équivalent de 30 fois le tour de la terre en voiture !

Une stratégie éprouvée

Cette installation, comme d'autres initiatives entreprises jusqu'ici sur son parc immobilier, répond à la volonté de Retraites Populaires de promouvoir les énergies renouvelables et les économies d'énergie. Cela passe par la mise en place d'actions concrètes reposant sur un subtil équilibre entre social, environnement et économie, promouvant des logements sains et accessibles, un entretien responsable des bâtiments en termes d'environnement ainsi qu'une gestion économiquement viable de ces derniers.

Le Complexe Athénée, inscrit au patrimoine de la Ville de Lausanne, sert donc d'exemple et offre une base concrète à Retraites Populaires pour l'application de sa stratégie, qui s'étend à tout son parc immobilier.

La reconnaissance

page 14

des héros ordinaires

On les appelle les proches aidants. Leur rôle, qui est de s'occuper d'un membre de leur famille, d'un ami voire d'un voisin nécessitant assistance, n'est ni bien connu ni reconnu car il se déroule dans l'intimité. Mais grâce au travail de diverses institutions, cela est en passe de changer.



Les équipiers de Pro-xy, qui relèvent les proches aidants dans leurs tâches, offrent aux personnes aidées une bouffée d'air frais qui égaye leur quotidien.

La vie d'une famille est ponctuée de moments heureux dont on aime choyer le souvenir. Mariages, naissances ou anniversaires sont ainsi les jalons qui marquent une belle histoire. Mais une famille, ce sont aussi des moments pénibles à surmonter ensemble. L'âge, la maladie ou un handicap d'un de ses membres en est souvent la source. Dans ces moments, les proches sont les premiers concernés. Epouse, mari, enfants, parents ou amis, ce sont eux qui, bien souvent, aident au quotidien celui ou celle qui requiert assistance. Dans le meilleur des cas, cette situation n'est que temporaire, le temps d'une guérison, mais il est fréquent qu'elle se poursuive sur le long terme.

Une lourde tâche

Cette aide apportée par les proches représente un vrai travail. Parfois même une charge qu'il n'est pas aisé de porter, d'une part parce que ces personnes ne sont pas des professionnels de la santé et d'autre part parce qu'il est pénible pour elles d'être les témoins des souffrances d'un être si proche. L'aspect émotionnel l'emporte alors et peut conduire à l'épuisement, aux doutes ou à la dépression. Le temps consacré à cette aide représente également une charge importante, puisqu'en moyenne, un proche aidant passe environ 50 heures par semaine à cette tâche. Avec les conséquences que l'on imagine sur son travail si cette personne est en activité professionnelle.

Aider ceux qui aident

C'est pourquoi les proches aidants ont eux aussi besoin d'être aidés dans leur rôle. Cela passe tout d'abord par la reconnaissance de ce rôle. En ce sens, le Canton de Vaud fait figure de pionnier puisqu'il est l'un des tout premiers à leur avoir apporté une forme de reconnaissance, en initiant notamment la « Journée des proches aidants » le 30 octobre, une initiative suivie aujourd'hui par les six cantons romands. Le Département de la santé et de l'action sociale a également lancé dès 2011 un Programme cantonal pour le soutien aux proches aidants à domicile. Avec le vieillissement de la population et la prise de conscience qu'il n'est pas possible de placer tout le monde dans des EMS, l'opinion publique prend aujourd'hui de plus en plus la mesure et l'importance de ce rôle de proche aidant, qui peut concerner tout le monde.

Et il y a surtout les institutions qui œuvrent au quotidien pour encadrer ces proches aidants, les soutenir, les conseiller et leur proposer une relève quelques heures par semaine. Une relève qui donne la possibilité de souffler et décompresser quelque peu en s'accordant le temps pour du repos ou des loisirs. Une aide très importante sans laquelle le quotidien d'un proche aidant serait difficilement supportable. Dans le canton de Vaud, ces institutions se répartissent les tâches selon la demande et leur domaine de compétences. Par exemple, Pro Infirmis prend en charge les proches aidants s'occupant d'une personne handicapée alors qu'Alzheimer Vaud le fait pour ceux aidant un proche atteint de la maladie d'Alzheimer. Hors de ces cas, la fondation Pro-xy, quant à elle, se charge d'apporter soutien et suivi aux proches aidants dont la personne aidée n'a plus les ressources nécessaires pour être autonome. Il s'agit donc en grande partie de personnes âgées.

L'exemple de Pro-xy

Directeur de Pro-xy, Hervé Hoffmann insiste sur la pensée altruiste qui anime la fondation. Les personnes engagées par Pro-xy assurant la relève des proches aidants apportent en effet bien plus qu'un service logistique. Leurs visites régulières permettent de créer une véritable relation, au gré des discussions, activités et autres moments partagés ensemble. « L'importance d'avoir quelqu'un de l'extérieur qui se rend chez soi de manière régulière crée un rythme dans leur vie, une routine, voire même un rituel », explique Hervé Hoffmann. « Les personnes aidées se préparent alors à recevoir nos équipiers et s'en réjouissent. Cela est essentiel pour leur équilibre social ». Tout en donnant aux proches aidants la possibilité de se reposer, les collaborateurs de Pro-xy offrent ainsi aux personnes requérant assistance un peu d'air frais et de réjouissance dans leur quotidien. Une belle manière de répondre aux besoins de chacun, mais aussi et surtout d'apporter aux proches aidants le soutien et la reconnaissance qu'ils méritent.

Pour plus d'informations:

pro-xy.ch – alzheimer-vaud.ch – proinfirmis.ch – avasad.ch – proches-aidants.ch



***L'Ombre du Tilleul* de Henri-Daniel Golay**

Ayant débuté comme employé et terminé en tant que fondé de pouvoir, Henri-Daniel Golay a effectué toute sa carrière à Retraites Populaires. Aujourd'hui retraité, il se consacre à l'écriture. Son nouveau roman, *L'Ombre du Tilleul*, a été publié cette année. Il décrit la vie de Roland Boguet, solitaire accompli qui n'a pas d'autre ambition que celle de finir tranquillement son existence dans sa vieille maison, héritée de sa mère. L'ouverture d'un vaste chantier sous ses fenêtres va chambouler le cours de son existence et réveiller de douloureux souvenirs liés à son enfance. Commence alors un long questionnement sur la disparition de son père.

Commandez *L'Ombre du Tilleul*, au prix de 20 CHF, en écrivant à l'adresse suivante: Henri-Daniel Golay, Fontaine 15, 1341 L'Orient ou par e-mail à hdgolay@sevjnet.ch

Retraites Populaires, partenaire des croisières littéraires au Livre sur les quais

Pour sa sixième édition, la célèbre manifestation culturelle réunissant auteurs et lecteurs, prendra ses quartiers habituels sur les quais de Morges. Et qui dit quais dit bateaux, et qui dit bateaux dit croisière! Embarquez pour une escapade littéraire sur l'eau au cours de laquelle vous pourrez assister à une conférence, une lecture ou un débat thématique.

De retour sur la terre ferme, vous pourrez déambuler sous les tentes dressées sur les quais, au gré des différents stands et animations, à la rencontre de vos auteurs préférés. Au programme sont prévus des débats, rencontres, tables rondes, lectures et projections. Comme chaque année, un espace sera également consacré à la jeunesse.

Morges, du 4 au 6 septembre 2015
lelivresurlesquais.ch

Pour communiquer un changement d'adresse: retraitespopulaires.ch/adresse

Responsable Conseil clients

Patrick Oyon: 021 348 23 25

– Lausanne

Marie-France Barbay: 021 348 23 21

– Centre

Pierre-Alain Pellegrini: 021 348 28 10

– Lavaux

Antonio da Fonte: 021 348 23 34

– Morges

Michel Pasche: 021 348 23 22

– Nord vaudois, Broye et Vallée de Joux

Marc Werth: 021 348 28 20

– Nyon

Milko Mantero: 021 348 23 20

– Riviera, Chablais et Pays-d'Enhaut

Xavier Grandjean: 021 348 23 24

Responsable Prêts hypothécaires:

David Zumbrunnen: 021 348 21 60

– Gestionnaires conseil

Blaise Eggmann: 021 348 21 39

Christian Graf: 021 348 21 52

Stefanie Dubuis: 021 348 21 45

Magali Baudry: 021 348 21 54

Responsable d'édition: Philippe Doffey

Responsable communication: Lorraine Clément

Rédactrice en chef: Anne Bolle

Conception et graphisme: WGR Communication

Corporate Identity: Moser design

Rédaction: WGR Communication

Illustrations: Shutterstock pp. 1, 2, 4, 6;

WGR Communication pp. 3, 11; CVI p. 7;

Lausanne Marathon p. 9; CHUV p. 12;

Retraites Populaires pp. 13, 16; Pro-xy p. 14;

Henri-Daniel Golay p. 16.

Photolithographie: Datatype

Impression: IRL plus SA

Parution: 3 fois par année.

Ce magazine est imprimé sur un papier certifié FSC®.

